



Fiche projet - Sauvegarde et mise en valeur de la mangrove au Sénégal



Informations générales

PROJET EN COURS

Date de début : janvier 2013 Zones d'intervention : Afrique de l'Ouest

Date de fin : décembre 2019 Pays d'intervention : Sénégal

Localité : Région de Saint-Louis, Sénégal

Budget: --

Financeurs régionaux : Fondation de Lille, Métropole Européenne de Lille

Financeurs nationaux : Union Européenne

Autres financeurs: --

Secteurs d'intervention : Environnement, Gestion des territoires, Gouvernance

Objectifs de Développement Durable







Porteur du projet

Le Partenariat

Type de structure : ASSOCIATIONS, Association locale Adresse : 71 rue Victor Renard, 59000 LILLE

Pays d'intervention : France, Guinée Conakry, Maroc, Représentant : Mme Françoise DAL

Sénégal

Le projet de sauvegarde et de mise en valeur de la mangrove au Sénégal permet une gestion durable, intégrée et planifiée de la mangrove de la région de Saint-Louis et de sa biodiversité par les partenaires locaux, notamment les collectivités locales.

Contexte

Dans la région de Saint-Louis, la mangrove est menacée. En 2013, elle avait perdu 24% de sa surface et pas loin de la moitié de ses espèces animales. Cet écosystème à la rencontre d'une zone d'eau salée et d'une zone d'eau douce contribue à la résilience écologique en tant que :

- Stabilisateur contre les inondations (érosion côtière et montée des eaux) et la salinité
- Lieu de reproduction de nombreux poissons et oiseaux.

Soutenu par plusieurs acteurs de la protection de l'environnement et représentants des collectivités du Département de Saint Louis, le Partenariat mène depuis 2013 des projets de sauvegarde et de mise en valeur de la mangrove de Saint-Louis du Sénégal.

Publics concernés

- Les populations rurales des territoires de mangroves à travers leurs organisations communautaires de base
- Les personnes exploitant les ressources naturelles (pêcheurs, obstréicultrices, apiculteurs, etc...)
- Les élu.e.s et leaders locaux

Partenaires locaux

Le **collectif 5Deltas** : regroupement d'acteurs de la société civile internationale et locale œuvrant avec les populations et les collectivités territoriales du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée Bissau afin de préserver et valoriser les ressources naturelles dans les territoires de mangroves. Il vise à partager et harmoniser les méthodologies et bonnes pratiques de gestion pour concevoir une stratégie globale et faire converger les actions des différentes collectivités pour la protection et la valorisation des mangroves. Le Collectif 5 Deltas est composé d'ONG internationales et locales (14 structures).

Les Partenaires

- Les collectivités locales du delta du fleuve Sénégal.
- L'Agence Régionale de Développement de Saint-Louis
- Les services déconcentrés de l'Etat.
- Les partenaires au développement.
- · Les organisations communautaires de bases,
- L'Aire marine protégée de Saint-Louis.
- Les parcs et réserves naturelles,
- Les organisations de pêcheurs
- · Les communautés villageoises...

Objectifs du projet

Ce projet a pour but d'enrayer le problème de dégradation de l'écosystème de la mangrove mais aussi de proposer des alternatives économiques à l'exploitation du bois afin de valoriser cet écosystème de manière durable.

Activités

- Promotion d'une stratégie de gestion intercommunautaire de l'écosystème mangrove à l'échelle départementale
- Reboisement et sécurisation des zones de plantation de palétuviers
- Promotion d'activités économiques alternatives qui répondent aux principes du développement durable (aquaculture
- Soutien à des activités génératrices de revenus et à des micro-projets locaux

- Appui à la diffusion, la promotion et l'utilisation de sources d'énergies renouvelables (Biogaz, biocharbon ...)
- Sensibilisation et éducation à l'environnement en milieu scolaire: création d'outils pédagogiques en collaboration avec l'association Sen-EAD (ex-collectif des enseignants).

Résultats

- Reboisement de plus de 20 000 arbres (propagules de palétuviers et pieds de filaos).
- Mise en place du Cadre de Concertation Départemental pour la gestion et la sauvegarde des espaces naturels sensibles impliquant les communes de Saint-Louis, Gandon et Gandiole permettant l'élaboration d'un Plan de Développement Départemental intégrant la gestion des espaces de Mangrove
- Soutien à 3 Groupes d'Intérêt Economique ou associations développant des microprojets

Perspectives

- Mise en place du plan de développement départemental de gestion des espaces de mangrove
- Synergies d'actions et échanges avec le collectif des 5 deltas
- Soutien à 2 porteurs de projets innovants en lien avec la gestion des ressources naturelles
- Soutien au développement d'initiatives génératrices de revenus telles que l'éco-tourisme sur le territoire de Saint-Louis